



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 18 janvier 2019
N° 976

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature du Contrat du comité stratégique de filière

« Mines et métallurgie »

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des finances et **Christel Bories** présidente du Comité stratégique de filière (CSF), P-DG d'Eramet, ont signé aujourd'hui le contrat stratégique de la filière Mines et métallurgie.

La filière rassemble les acteurs de l'extraction minière, l'élaboration, la première transformation et le recyclage des métaux ferreux et non ferreux, ainsi que les forges et fonderies. Elle représente 2 650 entreprises, 110 000 emplois directs pour un chiffre d'affaires de 36 milliards d'euros.

La filière a élaboré un plan d'actions ambitieux constitué de projets structurants à forts enjeux. Le contrat de filière signé aujourd'hui le formalise dans un ensemble d'engagements réciproques pour :

- **Développer la mine et les approvisionnements responsables** : accompagner une industrie minière socialement acceptée et durable en France et la promouvoir à l'extérieur ; construire un système de labellisation des métaux pour assurer un haut niveau d'exigences environnementales et sociales aux matières importées.
- **Renforcer la compétitivité de la filière par le numérique** : plusieurs projets collaboratifs sont envisagés pour l'extraction (valorisation des données géologiques et d'extraction, émergence d'une compétence drone autonome française pour les relevés topographiques..) et la transformation (solutions digitales pour la sécurité, traçabilité des produits...). Un engagement de développement de compétences (EDEC) conclu entre l'Etat et la branche accompagne aussi les salariés en matière de transition numérique.
- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre** pour contribuer à l'objectif international de limiter le réchauffement climatique en-deçà de 2°. Le CSF soutient un projet de recherche pour extraire le CO₂ des gaz industriels et valider une technologie de captage du CO₂ applicable en mer.



- **Développer une filière de recyclage des batteries lithium** pour sécuriser les approvisionnements en matières premières indispensables au développement de la filière batterie française en cours de construction.
- **Améliorer l'efficacité du recyclage des métaux contenus dans les véhicules hors d'usage (VHU)** en valorisant par type de métal et sans dégradation de qualité des métaux contenus, notamment l'aluminium, le cuivre et l'acier.

Agnès Pannier-Runacher a déclaré : *« Le contrat signé aujourd'hui est une étape essentielle pour la compétitivité de la filière Mines et métallurgie qui fait face à une très forte concurrence internationale, parfois déloyale. Il s'agit également de sécuriser l'approvisionnement de l'ensemble des industries françaises en métaux de qualité et d'améliorer l'empreinte environnementale de ces activités. On le voit, nous touchons à des enjeux de compétitivité mais également d'écologie et de souveraineté. »*

Christel Bories a déclaré : *« Ces projets collaboratifs, ambitieux et concrets contribuent à assurer la pérennité et le développement des entreprises de notre filière, maillon indispensable de la chaîne de valeur industrielle. »*

Contact presse :

Cabinet d'Agnes Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr